

### ● Nature de l'action

Acquisition des connaissances.

### ● Personnel concerné

Tout public.

La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes.

### ● Pré-requis

Aucun

### ● Objectifs pédagogiques

Être capable :

- De décrire le rôle du S.S.T,
- De définir où commence et où s'arrête son intervention,
- D'adopter une conduite et un comportement appropriés face à la situation rencontrée,
- De faire du SST un auxiliaire efficace de la démarche de prévention.

### ● Modalités et délais d'accès

- Modalités d'accès : Entretien téléphonique.
- Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois.

### ● Modes d'évaluation

- En cours de formation, des évaluations formatives permettront d'évaluer la progression du stagiaire.
- Épreuve certificative en fin de formation (les critères d'évaluation définis par l'INRS sont retranscrits sur la grille de certification individuelle).
- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage

### ● Méthodes pédagogiques

- Exposés, démonstrations et discussions,
- Entraînement pratique (apprentissage et mise en situation fictive),
- Aide mémoire remis en fin de stage à chaque participant.

### ● Matériel pédagogique

- Mannequins,
- Maquillage pour simulations,
- Défibrillateur.

### ● Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

## PROGRAMME

### DOMAINE DE COMPETENCES 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Le titulaire du **Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail**, à jour dans son obligation de formation continue est réputé détenir l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1) », conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002 et à l'article 4 de l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »

● **Durée et rythme**

2 jours, à raison de 7 heures par jour, pour un groupe de 4 (minimum) à 10 (maximum) personnes

● **Tarif**

200€ H.T soit 240€ TTC

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25  
ou benedicte.faure@asfo.fr

● **Délai d'entrée en formation**

1 mois

● **Calendrier des formations**

Les 10 et 11 janvier 2023  
Les 6 et 7 février 2023  
Les 20 et 21 février 2023 – TARBES  
Les 6 et 7 mars 2023  
Les 17 et 18 avril 2023  
Les 3 et 4 mai 2023  
Les 12 et 13 juin 2023  
Les 19 et 20 juin – TARBES  
Les 3 et 4 juillet 2023  
Les 30 et 31 août 2023  
Les 5 et 6 septembre 2023  
Les 18 et 19 septembre 2023  
Les 25 et 26 septembre 2023 – TARBES  
Les 11 et 12 octobre 2023  
Les 30 et 31 octobre 2023  
Les 6 et 7 novembre 2023  
Les 27 et 28 novembre 2023  
Les 4 et 5 décembre 2023 – TARBES  
Les 6 et 7 décembre 2023  
Les 18 et 19 décembre 2023

**RECYCLAGE : TOUS LES 2 ANS MAXIMUM**

**DUREE : 7 HEURES**

**N° d'habilitation :** 1502372/2021/SST-01/O/01

## PROGRAMME

### DOMAINES DE COMPETENCES 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

### ÉVALUATION CERTIFICATIVE

En vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, **2 épreuves certificatives** sont proposées **en fin de formation**.

- **1<sup>ère</sup> épreuve certificative (7 min par candidat)** : mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.
- **2<sup>ème</sup> épreuve certificative (5 min par candidat)** : entretien (*jeu de questions/réponses*) entre le candidat et le formateur ayant comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1